

Comment sommes-nous appelés à soutenir notre église locale ?

Dieu nous appelle à contribuer, à nous investir de tout cœur dans notre maison spirituelle.

De quelles manières ?

- **Assister régulièrement aux réunions.** Faire le ministère de notre **présence : assiduité** : « *N'abandonnons pas notre assemblée, comme c'est la coutume de quelques-uns ; mais exhortons-nous réciproquement, et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le jour.* » **Hébreux 10:25**
- **Soutien dans la prière** : Prier pour nos autorités spirituelles, nos frères et sœurs en ayant de la loyauté envers tous.
- **Par l'évangélisation** : Appuyer les activités de l'église. En parler autour de nous et faire part de notre foi, de la bonne nouvelle en Jésus-Christ. « *Car ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse.* » **2 Timothée 1:7**
- **Par un soutien financier** : Ce n'est pas le monde qui va soutenir l'œuvre de Dieu. C'est l'enfant de Dieu qui le fera par amour et d'une manière toujours volontaire.

➔ L'économie selon Dieu

Cette notion est super importante lorsque l'on veut devenir impactant financièrement pour le royaume de Dieu.

Qu'est-ce que Dieu dit dans sa parole concernant les finances ?

Nous pouvons observer avec regret que beaucoup d'enfants de Dieu vivent dans le manque faute de connaissance à ce sujet. Dieu est-il contre l'argent ?

Et bien, non ! Dieu est contre l'amour de cet argent. Pas l'argent en tant que tel :

« ***Car l'amour de l'argent est une racine de tous les maux ; et quelques-uns, en étant possédés, se sont égarés loin de la foi, et se sont jetés eux-mêmes dans bien des tourments*** » **Timothée 6:10**

En effet, il est très important de toujours laisser la première place à Dieu dans notre cœur : Dieu est notre priorité tandis que l'argent est un outil utile pour l'avancement de son royaume.

Le cœur de Dieu pour nous est que nous soyons pourvus à tout égard. Bible dit :

« ***L'Éternel est mon berger : je ne manquerai de rien*** » **Psaume 23:1** et encore « **Tu pourvois à tous mes besoins selon ta richesse avec gloire en Jésus-Christ** » paraphrase de **Philippiens 4:19**

→ C'est cela que nous devrions vivre et déclarer avec foi et conviction.

L'économie du royaume commence tout premièrement en ayant un cœur d'amour pour Dieu. C'est à dire qu'on va vouloir l'honorer : « ***Honore l'Éternel avec tes biens, et avec les prémices de tout ton revenu : Alors tes greniers seront remplis d'abondance, et tes cuves regorgeront de moût*** » **Proverbe 3:9-10**

Dieu est un Dieu d'ordre. Il a établi des lois spirituelles (qui ne sont pas des lois mosaïques) Ces **lois spirituelles** sont toujours d'actualité et sont en opération qu'on y croit ou non. (ex : loi des semences et récoltes). Nous pouvons faire le parallèle avec certaines lois naturelles : la loi de la gravité. Qu'on y croit ou pas, si on se jette d'un pont, on tombe. Il en est de même pour les différentes lois spirituelles que Dieu a **instaurées depuis le commencement**.

Afin de bénir son royaume, Dieu a instauré : les dîmes, les offrandes et les aumônes.

1) La dîme. Qu'est-ce que c'est ?

Une dîme (du vieux français "dixième") est une dixième partie de quelque chose. Ici, il s'agit de la **portion qui est consacrée à Dieu**. C'est **la partie sainte de nos revenus**.

→ Que l'on soit riche ou pauvre, le système économique établi par Dieu demeure le même pourcentage pour tous. Il s'agit de **10 %** ex : si j'ai 10€, 1€ appartient à Dieu. Il s'agit d'un choix volontaire et personnel mais lorsqu'on prend cette décision, cela signifie spirituellement que nous reconnaissons la seigneurie de Jésus-Christ. C'est alors que nous pouvons être **connectés à l'économie du ciel**. Par conséquent, nous ne sommes plus assujettis aux lois de ce monde mais à la loi divine. Autrement dit, peu importe ce qu'il peut se passer (famine, chômage...) Dieu prendra soin de nous. Nous reconnaissons ainsi que nous sommes **plus bénis avec 90 %** de nos revenus sous la **bénédiction** de l'Éternel que 100 % sous la malédiction qui règne dans ce monde.

La dîme étant une loi spirituelle, demeure encore aujourd'hui :

- **La dîme était là avant la loi mosaïque:** D'ailleurs, elle apparaît dès la genèse : *« Melchisédek, roi de Salem, fit **apporter du pain et du vin [alliance]** : il était sacrificateur du Dieu Très-Haut. Il bénit Abram, et dit : **Béni soit Abram par le Dieu Très-Haut, maître du ciel et de la terre ! Béni soit le Dieu Très-Haut, qui a livré tes ennemis entre tes mains ! Et Abram lui donna la dîme de tout.** » Genèse 14:18-20.* Ici, nous voyons que la dîme est toujours rattachée à la prêtrise. (La dîme, l'alliance puis ensuite la bénédiction) Abraham dans la Genèse avait déjà cette connaissance qu'il avait besoin d'honorer Melchisédek qui était sacrificateur du Dieu très haut.

- **La dîme était là pendant la loi :** *« **Toute dîme de la terre, soit des récoltes de la terre, soit du fruit des arbres, appartient à l'Éternel ; c'est une chose consacrée à l'Éternel.** » Lévitique 27:30* La dîme était également opérationnelle durant la loi de Moïse. L'Éternel nous précise dans **Malachie 3:7-12** : paraphrase *« apportez **toutes** les dîmes à la maison du trésor... »* c'est-à-dire dans la maison où nous sommes nourris spirituellement.

- **La dîme était là après la loi (sous la grâce) :**

*« [...] **Jésus** est entré pour nous comme précurseur, ayant été fait souverain sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisédek. » Hébreux 6:20*

Nous reconnaissons encore que la dîme est rattachée à la prêtrise. Avant la loi, Abraham a remis cette dîme à Melchisédek (sacrificateur, prêtre du Dieu très haut).

Aujourd'hui sous la grâce, Jésus est devenu le grand prêtre selon l'ordre de Melchisédek. Ce principe de la dîme existe donc encore aujourd'hui.

Lorsque nous sommes connectés au système économique céleste, c'est à alors que nous pouvons faire des offrandes et bénéficier de la **multiplication** et des promesses de Dieu :

2) Les offrandes, Qu'en est-il ?

Il s'agit d'une semence (hors dîme) que l'on fait selon ce que l'Esprit de Dieu nous met à cœur : « *Que chacun donne **comme il l'a résolu en son cœur**, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie.* » **2 Corinthiens 9:7**

Cette semence volontaire est toujours reliée au principe de la multiplication. « *Tel, qui donne libéralement, devient plus riche ; et tel, qui épargne à l'excès, ne fait que s'appauvrir. **L'âme bienfaisante sera rassasiée**, et celui qui arrose sera lui-même arrosé.* » **Proverbe 11:24-25**

Ou encore, « **Donnez, et il vous sera donné** : on versera dans votre sein une bonne mesure, serrée, secouée et qui déborde ; car on vous mesurera avec la mesure dont vous vous serez servis. » **Luc 6:38**

3) Les aumônes,

Celles-ci sont encore volontaires (hors dîme) et servent à aider les personnes dans le besoin. « *La personne qui donne aux pauvres prête au Seigneur, et le Seigneur la récompensera.* » **Proverbes 19:17**

Pour être un disciple de Jésus-Christ victorieux, comprenons que nous ne pouvons pas tout mélanger (dîme offrande aumône) Nous ne pouvons pas utiliser notre dîme pour bénir les personnes dans le besoin. Comme nous ne pouvons pas acheter dans un magasin et payer dans un autre. Dieu veut qu'on découvre et applique son système économique pour prospérer. En effet si nous avons des difficultés financières, nous serions limités dans notre appel et nous devrions dire non à ce que Dieu nous demande de faire. Alors **découvrons son système afin d'y répondre avec obéissance.**

« *Celui qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes [...]* » **Luc 16:10**